

Réseau québécois pour la réussite éducative

**Mémoire soumis dans le
cadre de la consultation
pour la jeunesse : Ta voix.
Ton Québec. Exprime-toi
maintenant !**

1^{er} novembre 2023

À propos du Réseau québécois pour la réussite éducative

Depuis 2005, le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) et ses membres, les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC), multiplient les actions afin de créer les conditions propices à l'épanouissement et au développement du plein potentiel de chaque jeune du Québec.

Puisant sa force dans l'action collective menée par les IRC, le RQRE est un véritable levier d'influence auprès de nombreux acteurs engagés en faveur de la réussite éducative des jeunes Québécois.

Depuis 15 ans, le taux de diplomation des jeunes a fait un bond de géant au Québec, entre autres grâce à la contribution du RQRE et des IRC. La réussite éducative et la persévérance scolaire sont devenues des priorités nationales grâce à une mobilisation sans précédent de tous les acteurs de la société.

Le RQRE en chiffres

- 18 Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec.
- Plus de 700 partenaires régionaux mobilisés par l'ensemble des IRC, dans toutes les régions du Québec.
- Plus de 2000 organismes déployant des projets afin de bien outiller 286 000 jeunes de 0 à 20 ans.
- 75 % des actions de la Glissade de l'été ciblent les enfants de milieux défavorisés, issus de l'immigration ou présentant des difficultés d'apprentissage.

Quelques initiatives réalisées par le RQRE

- Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) :
 - Depuis 2004, les JPS sont un rendez-vous annuel de sensibilisation et de mobilisation soulignant l'importance de s'engager auprès des jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.
- La Journée des finissants (JDF) :
 - Organisée depuis 2020, en collaboration avec Alloprof et Télé-Québec, la JDF est une occasion spéciale de mobiliser la société québécoise avec des actions simples et marquantes leur permettant de célébrer les jeunes qui obtiennent un diplôme ou une qualification.

- La Glissade de l'été
 - Chaque été, la majorité des élèves oublie une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. On appelle ce phénomène la « glissade de l'été ». Afin de contrer ce recul, le RQRE, les IRC et leurs partenaires déploient, depuis l'été 2021, des activités ludiques à saveur pédagogique pour stimuler le plaisir d'apprendre.

- Employeurs engagés pour la réussite :
 - Une plateforme d'outils pour les employeurs souhaitant poser des gestes concrets pour favoriser la réussite éducative de leurs employés qui poursuivent des études ou pour les jeunes de leurs communautés.

Nos recommandations

A. Emploi

Question 1 : Comment s'assurer que les jeunes soient mieux préparés à entrer sur le marché du travail?

Contre les effets de l'attractivité du marché du travail sur la réussite éducative et la diplomation

Depuis déjà plusieurs années, en fonction de leur réalité régionale et de leurs enjeux, les IRC se préoccupent des facteurs contribuant à une bonne conciliation études-travail (CET). Elles ont produit une vaste gamme d'outils et d'études visant à sensibiliser et à accompagner les acteurs autour de l'enjeu de la persévérance scolaire, mais également sur le développement des aspirations professionnelles des jeunes.

Les diverses démarches mises de l'avant par les IRC au cours des dernières années démontrent que les entreprises qui adoptent de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et de CET auprès de leurs employés-étudiants bénéficient de plusieurs avantages. La CET est nécessaire pour s'assurer que les jeunes soient mieux préparés à entrer sur le marché du travail puisqu'elle garantit à l'employeur une main-d'œuvre qualifiée, qui peut être formée, qui sait s'adapter et qui a acquis une bonne méthodologie de travail. Les jeunes qui réussissent à concilier les études et le travail sont plus engagés et moins à risque d'abandonner leurs études.

À cet effet, voici quelques initiatives dignes de mention :

- [OSER-jeunes](#), une certification d'employeurs s'engageant à déployer de bonnes pratiques de CET .
- [Mon boss, c'est le meilleur](#), une campagne de sensibilisation permettant de faire rayonner des bonnes pratiques.
- [Employeurs engagés pour la réussite éducative](#) en Estrie, des outils pour sensibiliser les employeurs.
- [Jeconcilie.com](#), un outil de diagnostic pour les jeunes et les intervenants dont la refonte est en cours. Une nouvelle plateforme sera disponible au printemps.

En nous basant sur notre expérience des 20 dernières années, nous pouvons affirmer que le projet de loi n° 19 sur l'encadrement du travail des enfants ne permettra pas à lui seul de réduire l'impact du travail sur la réussite éducative de nombreux jeunes. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais nous devons continuer d'offrir de l'accompagnement aux jeunes qui choisissent de travailler tout en étudiant, en tenant compte de leurs réalités spécifiques.

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre et d'une économie inflationniste, nous croyons que ces efforts doivent être décuplés afin de nous assurer que les jeunes prennent le temps d'obtenir le diplôme souhaité et nécessaire pour leur entrée sur le marché du travail. Nos partenaires témoignent que de plus en plus de jeunes reportent leurs projets d'études et ne terminent pas leur formation professionnelle ou collégiale avant d'entamer leur vie active. Au collégial, près d'un tiers des cégépiens obtiennent leur diplôme dans les temps prévus. Et au secteur professionnel, les inscriptions sont à la baisse.

Considérant cela, il nous faut collaborer à trouver des solutions innovatrices pour les jeunes adultes, basées sur des états de situation locale et régionale en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes : jeunes, parents, employeurs, milieux de l'employabilité et milieux de l'éducation (secteur jeune, professionnels, des adultes, postsecondaires).

Pour ce faire, il nous apparaît primordial d'effectuer des analyses de situation au sein des différents territoires du Québec et de partager ces analyses avec les différentes parties prenantes. Ensuite, en prenant en compte le tissu économique et social de chaque territoire, il sera plus aisé, de concevoir des initiatives innovantes, en identifiant les actions à entreprendre de manière concertée et complémentaire. Le modèle d'intervention se fonde ainsi sur le modèle écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative en plaçant le jeune et ses besoins au centre d'une intervention qui se veut concertée et déployée par l'ensemble des intervenants gravitant autour de celui-ci.

Pistes d'action

- Offrir des ateliers aux jeunes, en collaboration avec des partenaires, dans les classes, pour les sensibiliser à leur équilibre, leur apprendre à mieux se connaître et leur permettre de comprendre la loi et leurs droits en matière de normes du travail.
- Développer des initiatives permettant aux jeunes de découvrir des professions et les parcours scolaires afférents : capsules vidéos, présentations dans les milieux scolaires, foires de présentation de professions, etc.
- Créer des laboratoires d'innovation régionaux autour du travail des jeunes pour explorer de nouvelles approches, notamment la mise en place de plans d'action concertés permettant de contrer les effets de l'attrait du marché du travail sur la réussite éducative des jeunes, notamment les jeunes adultes, et à développer les meilleures actions intersectorielles et complémentaires pour soutenir la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.
- Intensifier les activités de sensibilisation et des mesures d'accompagnement des employeurs afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière de CET.
- Développer des outils et des activités de sensibilisation destinés aux parents afin de les informer sur les bonnes pratiques en matière de CET.

B. Éducation

Question 1 : Quelles actions concrètes devrait-on mettre en place pour favoriser l'accès aux études et la persévérance scolaire dans les différents parcours de formation, en particulier pour les groupes d'élèves et d'étudiants où les taux de diplomation sont moins élevés ?

Faciliter la transition des jeunes vers les études postsecondaires

Les besoins en matière de réussite éducative varient considérablement selon les jeunes, les contextes familial et socioéconomique, et ce, dans chacune des régions du Québec. Dans les zones urbaines, l'accès aux ressources éducatives peut être plus facile, tandis que les régions rurales peuvent, par exemple, rencontrer des défis d'accessibilité. Les disparités régionales requièrent des approches personnalisées qui garantissent l'accès à une éducation de qualité.

L'engagement scolaire est reconnu comme un facteur clé de la réussite et de la persévérance scolaires tout au long du parcours éducatif. Il est bien établi que la diminution de l'engagement des élèves est fréquente et cette diminution serait particulièrement marquée pendant les périodes de transition. De plus, ce désengagement est davantage marqué dans les écoles situées dans des milieux défavorisés et pluriethniques.

Le modèle d'action des IRC est basé sur approche collective où des acteurs diversifiés sont appelés à jouer un rôle en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative. Ces acteurs interviennent dans différents secteurs d'activité (éducation, recherche, emploi et affaires, petite enfance, santé et services sociaux, municipaux, etc.), occupent de multiples fonctions (intervenants, enseignants, gestionnaires, élus, chercheurs, etc.) et à divers paliers (local, supralocal, régional et provincial). Ils mettent en commun leurs ressources, leurs connaissances et leur savoir-faire au profit des jeunes du Québec.

Dans cette foulée, nous avons recommandé précédemment la mise en œuvre de laboratoires d'innovation et de différentes initiatives permettant aux jeunes de bien concilier leurs études et le travail ainsi que de mettre en place des actions permettant aux jeunes de s'orienter, de découvrir des métiers et des parcours scolaires.

Cela dit, une attention accrue devrait être portée à la transition postsecondaire, qui constitue une étape charnière dans le parcours d'un jeune et qui a une incidence déterminante sur sa capacité à obtenir un diplôme d'études postsecondaire. En effet, le portrait des difficultés de la transition collégiale démontre que la diplomation au collégial est environ 2,5 fois plus élevée chez les étudiantes et étudiants qui ont réussi tous leurs cours de première session. Une entrée réussie au collégial est donc un gage de succès à plus long terme.

Nous avons le devoir, collectivement, d'accroître nos efforts de prévention pour assurer une transition postsecondaire harmonieuse. Une gestion adéquate de ces transitions réduit notamment le stress et l'anxiété des élèves, les aide à s'adapter à de nouveaux environnements académiques, et maintient leur motivation à apprendre. En définitive, cela joue un rôle majeur dans la prévention du décrochage scolaire et assure que les élèves puissent poursuivre leur éducation de manière efficace, ouvrant ainsi la voie à des opportunités éducatives et professionnelles futures.

Pistes d'action

- Accroître la mobilisation des acteurs et partenaires du milieu de l'éducation autour de la transition postsecondaire.
- Mettre en place de nouveaux mécanismes d'accompagnement au sein du système d'éducation et en collaboration avec les milieux communautaires afin d'outiller les jeunes dans leur transition postsecondaire. Par exemple :
 - Établir des partenariats avec des organismes tels que les carrefours de transition pour encourager et accompagner les jeunes dans leur réflexion sur la transition postsecondaire. Le [projet TRAMPO](#), implanté en Outaouais, est un bon exemple de ce type d'accompagnement.
 - Soutenir le déploiement d'agents communautaires de transition postsecondaire sur tous les territoires des centres de services scolaires (CSS) et des commissions scolaires (CS) du Québec, en se basant sur les bonnes pratiques issues des projets pilotes déployés à Montréal (voir : <https://www.reseautreussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2023/10/GuideT3.pdf>)
- Établir des mécanismes de collaboration entre le ministère de l'Éducation (MEQ) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin de favoriser la transition du diplôme d'études secondaires vers le pré universitaire en s'appuyant sur le modèle déjà en place visant la transition du secondaire vers le secteur des techniques collégiales
- Améliorer les mécanismes de suivi des décrocheurs qui sont déployés par les milieux scolaires et les milieux communautaires.
- Inviter le MEQ et le MES à rendre disponible les données utiles à l'action aux différents partenaires en réussite éducative en fonction d'un calendrier de diffusion

Question 2 : Comment favoriser la collaboration des milieux scolaires et communautaires pour mieux accompagner les jeunes et bonifier leur parcours scolaire ?

Offrir un panier de services concertés et complémentaires au milieu scolaire

D'abord, nous tenons à rappeler que la problématique du décrochage scolaire n'est pas que l'affaire de l'école. La mobilisation collective et la complémentarité des interventions sont essentielles pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative du plus grand nombre. En concertant l'ensemble des organisations qui gravitent autour des jeunes, nous nous assurons que ceux-ci soient accompagnés de leur naissance jusqu'à la vie adulte, et que chacun des gestes posés fasse une différence dans leur parcours éducatif.

Nous savons que les initiatives qui sont développées dans une approche « école-famille-communauté » montrent une augmentation de la motivation et de l'engagement des participants dans leurs études. Le sens des responsabilités, l'autonomie et la prise en charge de ses études sont des habiletés qui ont aussi été développées. Une amélioration du sentiment de bien-être à l'école a enfin été recensée.

À ce titre, les IRC sont un levier efficace permettant de mettre en place les conditions favorables à ce que ces initiatives se déploient. Loin de chercher à suppléer les intervenants du monde de

l'éducation, les IRC s'efforcent de les appuyer en créant des alliances avec eux et divers types d'acteurs qui agissent en périphérie de l'école pour produire des environnements favorables à la réussite.

Par exemple, les IRC :

- Favorisent le partage d'un langage commun entre les parties prenantes.
- Favorise le partage d'une vision commune entre les parties prenantes de son territoire.
- Assurent l'appropriation de pratiques de collaboration et contribuent à renforcer la capacité d'agir chez les différents acteurs mobilisés (amélioration de l'efficacité, de l'efficacé, et de la portée des actions).
- Soutiennent la réalisation de plans d'action communs qui s'appuie sur une problématique définie et rassembleuse, suscitant l'intérêt d'agir des acteurs concertés.
- Contribuent à l'amélioration et à l'harmonisation des connaissances, des pratiques et des projets en lien avec la persévérance scolaire et la réussite éducative.
- Soutiennent des projets qui répondent à des besoins convenus avec les écoles, les centres de services scolaires ou les commissions scolaires ou qui se déploient en collaboration avec les milieux scolaires.

En tant que leviers de mobilisation et de soutien, les IRC constituent ainsi des alliées pour générer un impact durable dans la collectivité.

Pistes d'action

- Reconnaître le rôle central des organismes communautaires en leur offrant un financement adéquat et récurrent.
- Considérer les IRC comme des leviers efficaces permettant d'initier et de soutenir les collaborations entre tous les partenaires impliqués dans la réussite éducative.
- Favoriser la collaboration école-famille-communauté (EFC) à travers des initiatives déployant des agents ou des intervenants dans les écoles ou dans les milieux communautaires.
- Inviter le MEQ à rendre les mesures gouvernementales dédiées aux centres de service scolaire et aux commissions scolaires disponibles pour les organismes communautaires (tutorat, agents de liaison école-famille-communauté, agents de transition).

Question 3 : Comment mieux accompagner les jeunes dans leurs choix scolaires et professionnels?

Maintenir les jeunes sur le cap de leur aspirations scolaires et professionnelles

Les aspirations scolaires et professionnelles sont un déterminant ayant de grandes répercussions sur la persévérance scolaire des jeunes. Les élèves ayant un projet scolaire et professionnel bien défini trouvent la motivation nécessaire pour persévérer dans leurs études, alors que ceux qui n'en ont pas sont plus à risque d'abandonner leurs études. Il importe de noter que la définition d'un projet est souvent liée à la perception que les jeunes ont de leurs habiletés cognitives (facilité d'apprendre, satisfaction à l'égard de leurs résultats scolaires, se considérer aussi intelligent que

les autres, etc.), aux efforts qu'ils fournissent, aux antécédents scolaires (succès ou échecs) et à la scolarité de leurs parents. C'est pourquoi il s'avère important d'aider les jeunes à mieux se connaître et à définir leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Sur le terrain, nous remarquons actuellement un manque d'initiatives permettant l'exploration des jeunes au sein des milieux professionnels, ce qui a pour conséquence que les élèves ne connaissent pas réellement les métiers qu'ils pourraient exercer dans le futur. Pourtant, les jeunes sont curieux et ne demandent qu'à expérimenter.

D'une part, nous croyons donc que pour encourager les aspirations scolaires et professionnelles des élèves, ceux-ci doivent être stimulés et au courant de l'offre des différentes professions et métiers ainsi que les parcours scolaires leur permettant d'obtenir la qualification et le diplôme nécessaire pour exercer un métier, une profession qui les combleront. D'autre part, les partenaires scolaires doivent être davantage informés et outillés par rapport aux besoins du marché du travail. Ils pourront ainsi mieux soutenir les jeunes dans leurs projets.

Pistes d'action

- Soutenir des initiatives comme *Le Grand Décllic*, soit une démarche permettant de valoriser des professions auprès des jeunes, en lien avec des employeurs de la région. (voir : <https://www.granddecllic.ca/>)
- Soutenir des programmes de mentorat professionnel pour faire découvrir les métiers aux élèves.

C. Culture

Question 4 : Comment mieux soutenir la pratique d'activités culturelles des jeunes (la lecture, la pratique d'un instrument de musique, la danse, le dessin, la vidéo, etc.)?

Favoriser le plaisir de lire, chez les plus jeunes comme les plus vieux

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, il y a encore du travail à faire afin de mieux soutenir le développement de la littératie et l'apprentissage de la lecture chez nos jeunes. Actuellement, 40 % des jeunes ont un retard en lecture à l'entrée au secondaire. Sachant qu'il s'agit d'un déterminant majeur de la réussite éducative, il importe de développer et soutenir une variété d'initiatives qui offre l'occasion aux jeunes de développer le plaisir de lire.

Chaque été, la majorité des élèves oublie une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. Cette perte des acquis, appelée « glissade de l'été », peut avoir des répercussions sur leur cheminement scolaire à long terme et même les rendre plus vulnérables au décrochage scolaire.

Ce recul estival est plus prononcé chez les élèves qui, lorsqu'ils ne fréquentent pas l'école, n'ont pas accès aux ressources ni aux expériences informelles qui leur permettraient de maintenir leurs acquis (ex. : lire des livres, fréquenter une bibliothèque, participer à des activités culturelles, fréquenter un camp de jour de qualité permettant de faire des apprentissages, bénéficier de supervision parentale ainsi que d'un environnement structuré et sécuritaire, etc.).

L'analphabétisme au Québec est un défi persistant malgré les avancées en matière d'éducation. Bien que le Québec dispose d'un système éducatif solide, il y a encore un nombre significatif de personnes qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture et les compétences numériques de base. L'analphabétisme peut avoir des conséquences importantes sur la vie quotidienne de ces individus, les limitant dans leur accès à l'emploi, à la santé et à la pleine participation à la société.

Plus spécifiquement, près d'un Québécois sur deux est en situation d'analphabétisme. Cela rend ardue toute possibilité de formation ou de requalification.

Pistes d'action

- Soutenir des campagnes de sensibilisation et de valorisation de la lecture, comme [À Go on lit!](#) Il importe de développer et soutenir une variété d'initiatives qui offre l'occasion aux jeunes de développer le plaisir de lire :
 - Chez les ados pour qui la pratique de la lecture diminue à l'adolescence;
 - Pour les jeunes durant l'été pour qui le phénomène de la glissade de l'été peut expliquer certaines de leurs pertes d'apprentissage.
- Soutenir des initiatives permettant d'intégrer des activités de littératie en période estivale dans les camps et les organismes de façon à freiner la glissade de l'été.
- Favoriser la littératie en milieu de travail, en soutenant les jeunes travailleurs qui souhaitent retourner aux études ou suivre des formations.
 - Améliorer le niveau de littératie et de numératie des jeunes travailleurs.